

MOTION
VOTÉE PAR LE CONSEIL DE GESTION
Du mercredi 9 décembre 2009

Le Conseil de Gestion de l'UFR de Littérature et de Linguistique Françaises et Latines de l'Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 réuni le mercredi 9 décembre 2009 rappelle qu'une réforme de la formation des maîtres des enseignements élémentaire et secondaire est de la responsabilité de l'Université dans son ensemble, et de la plus haute importance pour l'avenir de tous.

Dans le projet de réforme proposé par le gouvernement pour la rentrée universitaire prochaine, tel qu'on lui permet de l'entrevoir à la mi-décembre 2009, le Conseil déplore:

- 1) l'impossibilité de former les étudiants à la recherche, objectif fondamental des Masters
- 2) une baisse d'exigence dans les épreuves des concours
- 3) une absence de formation pratique en didactique et en pédagogie par la disparition *de facto* d'un véritable statut de certifié et d'agrégé stagiaire
- 4) des incertitudes touchant l'avenir du concours d'agrégation

Il déclare en conséquence qu'il lui est impossible de travailler dans la précipitation à la mise au point ni à l'application d'un projet aussi flou et prie instamment le Conseil d'Administration de l'université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 d'exiger du gouvernement qu'il le retire.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés, moins une abstention